

religieuses, il revint à Montréal accompagné des RR. PP. Oblats.

† Au mois de janvier 1842, il établit le Petit Séminaire de Sainte-Thérèse et érige canoniquement la société de tempérance.

C'est sur ses inspirations que Mme Gamelin fonda l'Asile de la Providence, qui fut érigé canoniquement le 29 mars 1844. Le 11 juin de la même année, il établit les Religieuses du Bon Pasteur.

Dans une lettre pastorale de juin 1845, Sa Grandeur recommanda l'œuvre des pères Jésuites, dont il bénit le premier établissement en 1851, le 31 juillet.

Au retour de son second voyage à Rome, en 1847, il revint au Canada avec des prêtres de la Congrégation de Sainte-Croix, des clercs de Saint-Viateur et des religieuses Marianites de Sainte-Croix.

L'ardente charité de Mgr Bourget le fait pourvoir aux besoins des orphelins en les plaçant sous les soins des Dames de Charité.

En 1848, il fonda la société de Sainte-Blandine, la communauté des sœurs de la Miséricorde, un hospice pour les sourds-muets, qu'il érige canoniquement le 30 août 1850 sous le nom de Hospice du Saint Enfant Jésus. En 1864, les sourdes-muettes étaient par ses soins placées sous les auspices des sœurs de la Providence.

Parmi les nombreux et remarquables mandements qu'a écrits Mgr Bourget, nous citerons celui du 28 mai 1852 que lui inspira son ardente et ancienne dévotion à l'Immaculée Conception; il ordonna des prières pour que " le privilège de l'Immaculée Conception de Marie soit bien-